

La campagne de vaccination contre la grippe est lancée

Compte Test - 2013-10-09 21:27:00 - Vu sur pharmacie.ma

Le 08 octobre 2013, à l'occasion du lancement de la campagne 2013-2014 de vaccination contre la grippe saisonnière, l'Institut Pasteur du Maroc a organisé en partenariat avec Sanofi Pasteur (la division vaccins du Groupe sanofi) une conférence de presse sous le thème : La vaccination antigrippale, un réflexe simple et efficace pour se protéger et protéger son entourage.

La campagne de vaccination 2013/2014 sera l'occasion d'informer et sensibiliser le grand public, les acteurs économiques et sociaux sur les éventuelles complications et l'ampleur des pertes humaines et économiques dues aux virus de la grippe. Cette campagne sera aussi l'occasion d'une sensibilisation quant aux moyens de prévention et les bénéfices du vaccin antigrippal.

En effet, le fardeau que représente la grippe pour la santé publique, en terme de coûts économiques et de complications graves, est souvent sous estimé. Pour rappel, 5 à 15 % de la population mondiale soit environ 600 millions de personnes souffrent d'infections des voies respiratoires supérieures dans le cadre de l'épidémie annuelle de grippe. Les complications représentent 3 à 5 millions de cas de maladie grave et sont à l'origine de 250 000 à 500 000 décès dans le monde. De plus, 10 à 12% des absentéismes dans le monde sont dus à cette infection virale.

Aujourd'hui, la meilleure prévention contre la grippe saisonnière est la vaccination. Celle-ci est particulièrement recommandée chez les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes à risque et les enfants.

Au cours de la conférence de presse, les intervenants ont insisté sur la vaccination en milieu professionnel insuffisamment développée dans notre pays. A ce propos, Professeur Naima ELM'daghri, Directrice de l'Institut Pasteur, a lancé un appel aux dirigeants d'entreprises pour les sensibiliser à l'importance de la vaccination collective au sein de leurs établissements et au profit de l'ensemble de leurs collaborateurs. La vaccination permet de limiter les arrêts de travail et de réduire ainsi les dépenses de santé.